

Lors de l'organisation du Conseil agricole actuel, il refusa, pour des raisons de santé, d'en faire partie et cette abstention fut vivement sentie.

Le Major Campbell était natif de Glasgow, et ancien officier de cavalerie dans l'armée anglaise. Il fut pendant quelque temps secrétaire militaire de Lord Sydenham. Après son mariage avec Mademoiselle Duchesnay, il fixa sa résidence à St. Hilaire. Représentant du comté de Rouville avant la Confédération, il était à sa mort directeur du Grand Tronc et de la Banque de Montréal.

Animaux domestiques, protection légale qui leur est due

Les animaux qui meublent avec nous le globe terrestre, et nous sont utiles—nous ne parlons pas au point de vue de la nature, mais au point de vue de la philosophie—sont dignes de l'attention sympathique de l'observateur; ils portent en eux un mystère incompréhensible que leur silence permet d'interpréter de mille façons, sans espérer pourtant qu'il soit jamais pénétré. Descartes les considère comme de pures machines; le père Bougeant croit qu'ils servent de prison aux esprits déchus qui ne prirent pas part à la révolte; mais ne se prononcèrent pas pour l'Éternel. Nous ne partageons ni l'une ni l'autre de ces deux opinions. Il est difficile d'adopter la première quand on a vécu dans la familiarité d'un cheval, d'un chien ou d'un chat; la seconde est une de ces rêveries qu'on ne saurait discuter sérieusement et dont on sourit comme d'une hypothèse ingénieuse, mais folle; toujours est-il que cette création muette, vivant autour de nous et soumise à des lois fatales, a quelque chose qui préoccupe l'imagination.

Ces animaux, ils sont doués des mêmes sens que nous, souvent même beaucoup plus parfaits et plus subtils; ils respirent, se meuvent, jouissent, souffrent et meurent: ils ont des affections et des antipathies, des instincts qui ressemblent à des idées; ils communiquent entre eux par des cris, des appels, des avertissements que l'homme lui-même peut comprendre avec quelque attention et sur lesquels ne se méprennent pas les sauvages, les trappeurs, les paysans, les bergers et tous ceux qui vivent dans la solitude, en présence de la nature. Parmi ceux que nous avons raliés et domestiqués, quelle douceur patiente! quelle résignation courageuse! quelle intelligence attentive! comme ils s'associent à nos travaux de tout leur cœur et de toutes leurs forces! comme ils tâchent de deviner ce qu'on exige d'eux, et quel œil plein d'interrogations ils lèvent vers leur maître quand ils hésitent et ne savent plus! Et pour ce loyal concours, quelle récompense leur est réservée? une nourriture parcimonieuse, des coups de fouet ou d'aiguillon; puis, quand la vieillesse est venue, accélérée par des fatigues excessives, le couteau du boucher, le marteau de l'équarisseur, le crochet du chiffonnier. Un destin si dur, et tant d'innocence! une passivité si touchante; et de si cruels supplices! Quelle faute originelle expie le cheval de fiacre? quelle herbé défendue a brouté dans l'Éden le bouf de labour, où le pauvre âne roué de coups et dont les jambes grêles flageolaient sous une charge énorme!..... —THÉOPHILE GAUTIER.

Ce tableau est vrai. Les animaux domestiques sont des amis, des compagnons, des serviteurs fidèles, obéissant jusqu'à tomber morts sur place. Ils servent à nos besoins, à nos plaisirs; et le plus souvent ils sont traités avec la plus grande brutalité. Alors il semble, dans les efforts suprêmes qu'ils font pour obéir, que les rôles sont changés; que

l'homme est passé brute et que l'animal s'est élevé à l'état d'abnégation le plus complet dont l'humanité la plus héroïque puisse donner l'exemple. Qui ne connaît ce trait rapporté comme véridique, d'un pauvre chien léchant les mains de son maître qui l'écorchait tout vif dans un intérêt fanatique de la science?

Le législateur a voulu punir cette dégradation de l'homme et protéger les animaux domestiques contre de mauvais traitements inutiles et les lois qu'il a adoptées dans ce but devraient être scrupuleusement mises à exécution.—*Le Sud-Est.*

Moyen de faire fortune en agriculture

S'il est en Canada un préjugé dont les esprits sont profondément imbus, c'est à coup sûr celui qui consiste à regarder l'agriculture comme une cause fatale de ruine pour toutes les personnes qui ont le malheur de lui sacrifier leur temps, leur intelligence et leur argent. On est tout disposé à admettre que l'agriculture est la source principale de la richesse publique, qu'elle offre aux gens favorisés de la fortune une noble distraction, une occupation aussi attrayante qu'hygiénique; mais on n'en soutient pas moins que, tout bien considéré, c'est un métier de dupes, et on cite à l'appui de cette assertion une foule d'exemples, sans trop s'enquérir toutefois si les déconvenues et les désastres que l'on se complait à énumérer doivent être attribués à l'agriculture, ou s'ils ne proviennent pas plutôt de l'ignorance ou de l'inintelligente application de quelques-uns de ses principes fondamentaux ou même de causes entièrement étrangères à la pratique.

Ce préjugé est sans contredit un des plus grands obstacles aux progrès de l'agriculture, car, en effrayant les capitaux, il les empêche de venir féconder le sol. Il importe donc de le combattre énergiquement, afin de ramener les esprits à des idées plus saines et plus conformes à l'intérêt privé. Cette tâche a été noblement remplie tout récemment par M. le comte de Tracy, dont la parole avait d'autant plus d'autorité, qu'elle s'appuyait sur une longue pratique. Il n'est aucun de nous qui ne se rappelle avec quelle charmante et spirituelle bonhomie ce noble personnage a fait justice des marques d'étonnement et, si je puis m'exprimer ainsi, des témoignages de pitié qui lui prodiguaient ses amis, des hommes éminents à plus d'un titre, lorsque interrogé par eux, sur les causes qui le retenaient si longtemps à la campagne, il a expliqué qu'il faisait valoir lui-même ses propriétés. Les amis de M. de Tracy étaient dans cette circonstance il faut bien le reconnaître, l'écho d'une opinion encore très-accréditée. On est, en effet, généralement convaincu qu'un homme du monde ne peut pas faire impunément de l'agriculture, quelque savant d'ailleurs qu'il soit, et tel est l'esprit français, qu'on ne se borne pas toujours à le plaindre. M. de Tracy nous a appris, à cette occasion, qu'un domaine de 450 arpents, qui était affermé, il y a quelques années, \$190, lui rapportait aujourd'hui net, par la culture directe, \$3360, toutes dépenses d'amélioration payées. C'était la réponse aux railleurs, et vous conviendrez sans peine qu'elle n'admettait pas de réplique.

En présence d'un résultat aussi important, il est permis de penser que l'industrie agricole n'est pas moins lucrative que l'industrie manufacturière lorsqu'on y apporte les mêmes soins et la même intelligence.

Ajoutons, pour les praticiens insoucians, un fait qui nous est connu. Une grande dame, qui surveille l'administration de ses biens, disait un jour à un de ses voisins: "Mais, Pierre, comment faites-vous donc, quand tous les cultivateurs se plaignent, vous, avec un peu de bien, vous avez élevé une grosse famille et vous vous êtes agrandi?" — "Ah! Madame, c'est que chez nous personne ne va au cabaret, tout le monde travaille, et, sauf votre respect, nous faisons tout sur notre fumier et nous ne perdons rien."

Cette réponse, quelque trivialement expressive qu'elle soit, est le résumé le plus vrai, le plus exact des conseils les plus sages en agriculture de tous les âges et de toutes les nations. Elle devrait être inscrite, avec la question, dans le lieu le plus